

Girac : une école originale pour un instituteur pas banal !

Lors d'une randonnée à Girac, un grand bâtiment où l'on rentre de plein pied et possédant un drôle de pigeonnier sur son toit, interpelle le groupe. Chacun lance des hypothèses : maison de maître avec son balcon au 2^{ème} étage, bâtiment religieux avec drôle de clocheton pigeonnier ? On se renseigne auprès des voisins. Ce serait une ancienne école. Cette histoire nous intrigue. On demande à la mère d'une randonneuse. Elle dit que cela doit être vieux car bien qu'âgée, elle est allée à l'école actuelle près de la départementale aux « quatre chemins ». Alors on cherche. Un ancien maire nous raconte qu'il s'agissait bien d'une ancienne école construite par un instituteur « rouge ». Un voisin dit que son grand père est allé dans cette école, que l'enseignement était bon et classique et qu'elle accueillait des élèves venant de loin, de Dordogne notamment car il y avait des pensionnaires. L'instituteur respectait une laïcité républicaine et accompagnait les élèves qui le désiraient à la messe le dimanche. Néanmoins il aurait construit son drôle de pigeonnier pour que l'école dépasse le clocher de l'église.



Les recherches dans les livres et des documents sur internet confirment cette histoire. Une autre dame nous donnera encore des renseignements sur cet instituteur, rattachant l'histoire locale à l'Histoire de France que l'on a appris à l'école puis au lycée. Enfin Mr Fountèze écrivit des opuscules où il donne sa vision de la pédagogie, une méthode pour apprendre à lire, pour apprendre l'anglais mais aussi où il parle de lui et de Girac.

Jean Pierre Fountèze

Il est né à Girac, dans une famille de cultivateurs aisés ou propriétaires terriens. Son grand-père également nommé Jean Pierre aurait participé à la rédaction des cahiers de Doléances pendant la Révolution Française (on retrouve un Jean Pierre Frumentèze sur des cahiers de doléances de Girac). Ce qui est sûr c'est que ce grand père fut le premier maire de Girac ou plutôt comme on disait à l'époque le premier agent communal élu par les habitants de Girac (hommes payant l'impôt) et c'est peut-être le même qui a vécu jusqu'à 86 ans et est décédé en 1838. Il est donc probable que notre futur instituteur ait grandi dans une ambiance certainement politisée. En consultant l'état civil de Girac (naissance et décès) et sur l'état civil de ses 2 mariages, On peut affirmer qu'il est né le 26.10.1821. De même on retiendra comme nom FOUNTÈZE. C'est le nom inscrit sur sa tombe, celui donné dans les publications de l'éducation nationale et imprimé sur les opuscules pédagogiques qu'il a lui-même écrit. On peut retrouver son nom orthographié différemment notamment par les gendarmes en 1851. Des déformations de ce nom se retrouve dans la région. Dans l'état civil de Girac Fountèze ou

Foumantèze est l'orthographe que l'on retrouve pour ses aïeux. D'ailleurs il naît Foumantèze, se marie, signe et meurt Fomentèze. Mais on connaît aussi des Fromentèze, Fomentèze et des Fourmentèze. L'origine du nom semble liée au froment et épi de blé. Or on sait bien qu'il y avait de nombreux moulins dans la région. On retrouve des Fomentèze dès le début du 17^{ème} siècle à Bretenoux, Prudhomat et Girac. La branche de Prudhomat est à l'origine de celle de Girac. On retrouve la signature d'un Fomontèze en 1668 qui est procureur ordinaire de Bretenoux, celle d'un Fourmentèze en 1646 qui est greffier de la baronnie de Castelnau et de nouveau un Fomontèze en 1647 recteur de l'église de Félines. De plus on retrouve dans les baptêmes, un Pierre Fomentèze né le 28 octobre 1643 dont le parrain est Maître Géraud Fourmentèze bourgeois de Loulié et un Jean Louis Fomentèze fils de Gabriel greffier de la baronnie et de Jacqueline de Cère. Dans le registre des sépultures on découvre une Gaudine Froumentèze veuve de Monbarra âgée de 79 ans inhumée dans le tombeau de son mari le 18 août 1681.

Son premier maître, nous dit-il dans ses opuscules, fut son père qui lui enseigna l'alphabet. Mais il n'y avait pas encore d'école communale à Girac ; il faudra attendre 1852. En ce qui concerne notre petit Jean-Pierre, il eut après son père, une vieille dame appelée Nice venant de Nancy mais qui avait un bon accent français et qui savait lire et un peu écrire. Elle faisait la classe en plein air quand il faisait beau et dans sa cuisine quand il pleuvait. Les enfants, garçons et filles, arrivaient à l'heure qui leur convenait. Elle recevait quelques centimes en rétribution chaque mois. Le livre de lecture était les « Heures de Limoges » Il apprit à lire rapidement si bien que la demoiselle ne s'en était pas aperçu contrairement aux élèves plus âgés. L'école était mixte. Ensuite il fréquenta l'école du curé au presbytère où il fut clerc c'est-à-dire, enfant de chœur et donc autorisé à boire un peu de vin de messe. En été l'école se faisait sur la terrasse du presbytère. En tant qu'enfant de chœur, il apprit le latin. Pendant la prière le curé allait aux WC et nous raconte qu'il, les enfants pouvaient entendre les divers bruits du curé en ces lieux, ce qui les gênait dans leur recueillement. Les curés se suivirent et firent plus de catéchisme que de mathématique. Il alla ensuite comme externe à la pension de Saint Céré pendant 3 ans, puis à Cahors d'abord en élève libre (qui prenait des cours particuliers) puis comme interne à l'école normale. En 1841, il est nommé instituteur communal à Prudhomat ; Il eut la visite du curé qui lui avait fait l'école autrefois. Il venait en tant que membre du comité de surveillance. Comme il lui expliquait qu'il faisait un cours de géographie où il apprenait aux enfants que ce n'était pas le soleil qui tournait autour de la terre mais que c'était l'inverse, le bon curé lui dit que c'était faux car ce n'était pas ce qui était écrit dans les saintes écritures !

Il a ensuite été nommé instituteur à Vayrac puis à Bétaille où il a remplacé en 1844 un instituteur du nom de Teulière dont il va épouser la fille Louise le 15 septembre 1844. Elle décédera le 11 mai 1848 à 27 ans. En 1848 il participe à un soulèvement à Bretenoux le 27 février. Une foule d'insurgés fit irruption dans la mairie. Le conseil municipal s'y réunissait avec son maire Monsieur Molin de Teyssieu (propriétaire du château de Castelnau et chatelain). Après un affrontement verbal sans résultat, les émeutiers envahirent la salle malgré la menace des fusils des 8 gardes nationaux. Des cailloux volèrent et un des projectiles toucha le maire qui ordonna alors le feu. Il y eut des blessés et un mort. Les 2 partis s'affolèrent, la garde nationale jeta ses armes et le conseil municipal s'échappa par la fenêtre. Les obsèques de la victime, Basile Berbiguié se dérouleront sous l'œil vigilants des gendarmes de Saint Céré de peur d'une autre échauffourée. Le remplacement du préfet par un commissaire de la république calma le jeu et il n'y eut pas de vrai procès mais les meneurs furent catalogués. Lors des élections législatives du 13 mai 1849, il est présent au bureau de vote pour aider les gens ne sachant pas écrire à rédiger des bulletins de votes. En 1849 à Bétaille, le conseil municipal

demande sa révocation. En effet suite aux émeutes de 1848, il s'est beaucoup impliqué dans des clubs politiques défendant des idées républicaines, socialistes, anarchistes et très attachées à la laïcité voire pour certains allant jusqu'à l'athéisme. Nul doute que le fichage de février 1848 le desservi et contribua en plus des faits qui lui étaient reprochés à sa révocation le 25 juin 1849. Sa première femme meurt le 11 mai 1848 à 27 ans. Il va être révoqué en septembre 1849 car il avait abandonné par 2 fois sa classe pour rejoindre ses amis politiques et parce que ses explications sur le rôle de Robespierre à la révolution n'étaient pas assez critiques comme cela aurait dû l'être. Ce sera le premier instituteur du département à être sanctionné de la sorte. Il sera remplacé par M. Cros

Il va se replier à Girac avec l'idée de créer une école libre laïque. Celle-ci, malgré l'opposition de l'administration, prospérera jusqu'en décembre 1951.

En 1850 il épouse le 9 janvier en 2^{ème} noce Marie dite Basiline Pascalie alors qu'il était veuf de Louise Teullière. La même année naîtra le 31 octobre sa fille aînée Léonie (qui épousera plus tard un Monsieur Theil).

Il participe aux émeutes de Bretenoux et Saint Céré après le coup d'état de Napoléon III du 2 décembre 1851. La nouvelle se propage assez vite dans la région ; il va se réunir avec plusieurs républicains pour se concerter sur les mesures à prendre, il écrit des courriers pour appeler à l'insurrection avec Jules Lescure (propriétaire), Emile Miret (ancien percepteur révoqué et beau-frère de Pierre Lafon député « rouge ») et Blaise Trassy (cultivateur) pour les environs de Bretenoux. Le 4 décembre à Bretenoux éclatèrent des scènes de désordre. Mr Foumentèze s'oppose à un adjoint en lui disant : « Vous n'êtes plus rien. La démocratie a triomphé et au nom de la république, je vous somme de vous retirer. ». Les républicains se réunissent dans le cabaret de Louis Dayma avec une bande d'insurgés contre le coup d'état du 2 décembre. Ils passent la nuit chez Lescure Puis ils partent le lendemain rejoindre les insurgés de Saint Céré qui ont institué un comité de résistance (Denis Vayrac, cafetier, Louis Thomas, ancien employé des tabacs à la retraite et Mispoulié, limonadier). Au petit matin du 5 décembre, le jeune Jean Labrune 16 ans, cordonnier, grimpe au clocher avec l'aide de Cyprien Nastorg (maçon) et de Louis Thomas et fait sonner le tocsin de l'angelus à 9h00 du matin pour prévenir le bourg et les campagnes environnantes. Un affrontement verbal a lieu entre une centaine d'insurgés et le maire pourtant socialiste, qui animait une réunion pour organiser une garde de sécurité principalement constituée de conseillers municipaux, d'anciens militaires et d'opposants aux républicains, tous réunis sur la place du Gravier pour maintenir l'ordre. Mais la présence de cette toute récente garde de sûreté et l'intervention du conseiller municipal, Adrien Born, notaire dissuadent les émeutiers qui repartent dans Saint Céré vers l'hôtel de ville où des citoyens se font inscrire pour renforcer la garde de sûreté contre les exactions des républicains. Les émeutiers décident de récupérer des armes (notamment en désarmant les gendarmes), de l'argent et de former une colonne mobile insurrectionnelle dont le commandement aurait été confié à Louis Thomas pour partir sur Paris. Ce dernier aurait emprunté la tenue d'officier de Lescure. Ensuite ils sillonnent les rues de Saint Céré. Ils menacent de mettre le feu à une maison puis construisent un simulacre de guillotine sur la place du Gravier. Une colonne de gendarme venue de Figeac va les décourager car en état d'infériorité. Le 15 décembre sur ordre du préfet les gendarmes avec l'aide de 200 soldats venus de Cahors, interpellent les meneurs qui n'ont pas encore fui, pour être jugés devant une commission mixte départementale récemment créée dans le but de réprimer les opposants. Les condamnations seront le renvoi devant un conseil de guerre, la déportation à Cayenne, la déportation en Algérie (interné dans un camp ou en résidence libre), l'expulsion de France, l'internement (on dirait résidence surveillée de nos jours) ou

une simple surveillance. Il y aura sur tout le département du Lot au moins 150 condamnations et seulement 4 libérations. L'immense majorité des condamnations seront confirmées par Canrobert et Espinasse. Certains arriveront à s'échapper et à partir se réfugier à l'étranger. On parlera de proscrit. Jean Pierre Fountèze réussit à s'échapper et il sera condamné à la déportation à Lambessa en Algérie par contumace. Il se cache dans les bois, en traversant si besoin la Dordogne pour échapper aux gendarmes à sa recherche. « Pendant un mois et demi il erre par mont et par vau, marchant tantôt dans la neige, tantôt dans la boue, couchant tantôt dans une cabane au milieu des bois, tantôt dans une maison, tantôt dans une grange. » nous dit-il. Certains de ses compagnons craquèrent et allèrent se livrer aux gendarmes. Ils furent immédiatement arrêtés et durent partir pour l'Algérie ou Cayenne. Il lui fallut faire un faux passe-port pour voyager à l'intérieur de la France et aussi probablement de l'argent. Il va laisser à Girac sa femme, sa fille encore au berceau et son père âgé. Ce père avait 70 ans, il était veuf et n'avait eu qu'un seul enfant. Il mourut en 1857 sans pouvoir embrasser son fils resté en exil. Sa belle-fille et femme de notre instituteur veillera sur lui jusqu'à sa fin. Par ailleurs ce dernier va être révoqué pour une deuxième fois et remplacé par un prêtre à Girac. En effet, après la loi Falloux qui, si elle incitait à l'ouverture d'école pour les filles, permettait aussi aux municipalités de choisir un religieux comme instituteur. Elle supprimait notamment le monopole de formation des maîtres aux écoles normales. De plus, elle rend obligatoire l'enseignement religieux dans les écoles publiques. Ceci m'a été confirmé par mon grand-père qui était inscrit à l'école publique de Château Thierry autour de 1875-1880 et qui avait reçu un prix d'instruction religieuse...

Il part donc pour Paris en fugitif sous un nom d'emprunt en route pour l'exil. Il sera accueilli à Paris par un de ses beaux-frères. Il récupérera son passeport car il avait le même âge et lui ressemblait un peu puis il part en Belgique où il arrive le 13 mars 1852. Il put travailler comme maître d'étude dans une pension grâce aux relations de Labrousse, Iotois en exil qui connaissait déjà Bruxelles depuis longtemps et que notre instituteur connaissait depuis 1848. A Bruxelles, il avait retrouvé Julien Bailly, un horloger de Figeac également en fuite. Ange Pechméja, l'homme de lettre Saint Céréen, qui participa également à ce mouvement à Cahors et à Saint Céré, a aussi séjourné à Bruxelles. Il dût aussi s'exiler mais il choisit la Bulgarie puis la Roumanie alors sous occupation turque. Il raconte dans son livre « Rosalie » sa fuite de Saint Céré en passant par Bruxelles sous la forme d'un roman. En Belgique nos hommes furent « internés », c'est-à-dire assignés à résidence. Ils échappèrent ainsi à leur condamnation à la déportation (en Algérie pour Mr Fountèze et Ange Pechméja et à Cayenne pour l'horloger). Ces républicains révoltés par ce coup d'état ont été considérés à l'époque comme peu nombreux et assimilés à des scélérats peu instruits mais quand on voit le nombre de condamnés pour le seul département du Lot, que l'on regarde les résultats des élections et les professions des insurgés comme l'a écrit Schoelcher, on ne peut que constater que ce mouvement touchait toute une frange de population locale dont la bourgeoisie était bien présente.

Puis Jean Pierre Fountèze fut expulsé en Angleterre où il retrouva son ami Bailly qui connaissait bien la ville, y ayant effectué un apprentissage dans sa jeunesse. A Londres où il arrive le 1^{er} juin 1852, il va chercher du travail. N'en trouvant pas dans l'enseignement, il se mit en apprentissage chez un relieur français également proscrit. Ayant peu de ressource, « il mangeait frugalement » avec parfois que « du pain et du beurre et se contentait d'eau à volonté ». De temps en temps, il allait dans un petit restaurant français pour un peu de soupe. Il logea dans la pension Lherminez, un ancien curé devenu pasteur pour pouvoir épouser une de ses paroissiennes, puis qui participa aux émeutes de 1848 et 1851 à Figeac et qui fut condamné à l'expulsion de France, par la commission mixte du Lot. Mais il était parti de Figeac dès les premières arrestations avec sa femme et

ses 4 filles. Il loua une maison à Londres où il logeait des français sans grandes ressources mais aussi sans grand confort. Une des filles du pasteur sera la compagne d'Elisée Reclus originaire de Dordogne, célèbre géographe, militant anarchiste, végétarien et fondateur du mouvement naturiste en France. Enfin grâce à une petite annonce dans le « Times » il finit par trouver un poste de professeur de Français au collège de Leamington le 20 novembre 1852. Sa femme et sa fille viendront l'y rejoindre pendant les vacances en 1854. Mais il fut renvoyé de Leamington pour avoir défendu Orsini devant des élèves le 19 avril 1858 (il engagea alors un procès contre le directeur pour licenciement sans préavis et sans indemnité de départ, et, il le perdit mais la justice anglaise en a gardé la trace). Il fut également employé dans une pension de jeunes filles et chez des particuliers. A la même époque, sa femme qui raccompagnait en France sa fille Léonie très malade, fut arrêtée à Figeac pour complicité dans l'attentat d'Orsini et emprisonnée. En effet de même qu'Orsini, elle venait d'Angleterre et elle faisait les frais d'une loi qui demandait d'arrêter 4 personnes par département qui auraient été ses complices. Heureusement elle fut acquittée.

Avec l'amnistie du 16 août 1859, tous les proscrits purent revenir librement en France. Jean Pierre Fountèze était à Brighton où il était maître de Français dans un pensionnat avec un engagement jusqu'aux vacances d'hiver. Sa femme le précéda pour accoucher de leur deuxième fille Célestine le 25 mai 1859. Lui, quitta l'Angleterre le 19 décembre 1859.

A son retour en France, il voulut rouvrir son école mais l'administration après un premier avis favorable, lui refusa de peur qu'un ancien condamné à la déportation soit un instituteur peu recommandable. En 1860 il refait une autre demande appuyée par des pères de famille de Prudhomat mais il eut de nouveau un refus. Par contre, on l'autorisa d'exercer en sous-maître dans une école libre. En 1864, on l'autorisa enfin à ouvrir une école à Martel où il restera jusqu'en 1870. Il aura un élève très doué qui devint un poète qui remporta des prix. L'administration ne l'autorisa à ouvrir une école libre à Girac qu'en 1870 ! Il fut ensuite nommé instituteur communal à Girac en 1871. Son école ou collège selon les sources, aurait été en fait des « cours complémentaires » qui faisaient suite aux classes de certificats d'étude. Il reçut des élèves dont au moins deux lui firent honneur : le futur préfet Gustave de La Pradelle et Henri Blaclard qui est à l'origine de la création d'un petit orchestre : « l'Harmonie Giracoise » car il avait appris la musique à l'école Fountèze et jouait de la clarinette.

En 1871, il rencontra probablement Blanqui, qui s'était mis au calme chez sa nièce, femme du Dr Lacambre (lui-même ancien exilé en Espagne pour ses idées politiques) à Loulié, quartier de Bretenoux, le long de la Cère, en allant vers Bonneviolle. Certains disent qu'il aurait été présent lors de l'arrestation de Blanqui mais l'histoire de cette arrestation varie selon les sources. D'après Henri Soulié Richard, le docteur Lacambre, Jean Pierre Fountèze, Barrat et Etienne Oubrayrie aurait été présents lors de l'arrestation mais se seraient quand même arrivés à s'échapper. Dans les suites, Fountèze serait reparti en Angleterre. Oubrayrie aurait été arrêté lors du mariage de sa fille et aurait passé un an au bagne de Rochefort. Il aurait été libéré en raison de sa conduite héroïque en sauvant un malheureux de la noyade dans la Dordogne en crue. Ce sauvetage est confirmé dans un écrit de l'instituteur sur Girac. Néanmoins il n'y avait plus de bagne à Rochefort depuis 1852 mais de nombreux forts charentais ont servi de prison à de nombreux communards, notamment en attendant leur départ pour la nouvelle Calédonie.

Il participa en 1881 au premier congrès de l'instruction publique

Il gagna un concours de Géographie lors d'une exposition à Toulouse en octobre 1884.

Il reçut en 1887 les palmes d'officier d'académie (qui est l'équivalent de nos officiers des palmes académiques actuelles).

Il décéda le 22 juillet 1887. Il fut enterré dans l'ancien cimetière puis la tombe fut déplacée dans le nouveau cimetière dans la deuxième partie du 20^{ème} siècle où elle existe toujours. Sur la tombe est déposée une croix... Une plaque signale aussi la présence de sa femme, ses 2 filles et le mari de la plus jeune. Une épitaphe dit « La mort est le passage par où le juste va vers Dieu ». Est-ce lui qui demanda cette phrase ou ses descendants ?



Les bâtiments de l'école et les idées sur la pédagogie

Jean Pierre Fountèze, très attaché à une école républicaine et laïque, va construire une école sur le plan utilisé fréquemment en Angleterre. Ceci explique le rez-de-chaussée de plein pied, avec les classes au rez-de-chaussée et donnant sur une cour. Il aurait aimé faire un plan rectangulaire mais le voisin qui avait sa grange sur un bout de son terrain, refusa de la lui céder alors qu'il voulait lui en reconstruire une autre plus loin. Qu'importe ! Il fera un décrochage autour de la grange, ce qui explique que d'un côté le bâtiment paraît extrêmement étroit et ce qui n'est pas le cas de l'autre côté où les proportions sont plus harmonieuses. A l'étage il installe un dortoir. Dans un deuxième temps il rehaussa le bâtiment et y mit 2 balcons, un devant au centre et un sur le côté derrière la maison donnant sur le jardin. Il en profita alors pour le surmonter d'une sorte de clocheton-pigeonnier. Par ailleurs le balcon sur le jardin a été raccourci et une porte fenêtre a été transformée en simple fenêtre car les balcons trop lourds déformaient les murs et des tirants furent installés pour éviter toute aggravation de la déformation des murs.



Au-dessus de la porte de la maison, il fit mettre une plaque avec autour de l'année 1871, ses initiales, celles de sa femme et de ses 2 filles. Une étoile éclaire le centre de la plaque.



Il donnait le même enseignement que dans les écoles publiques auxquelles il rajouta l'anglais et la musique. Il faisait également des promenades éducatives à pied autour de l'école. Il rédigea une monographie sommaire du canton de Bretenoux et des opuscules pédagogiques

L'école des 4 chemins fut construite entre 1871 et 1884 sous la mandature de Marc Erignoux (c'est l'époque où l'on construit de nombreuses écoles car Jules Ferry a rendu l'enseignement obligatoire et gratuit en 1882)

A cette époque il n'était pas bien vu de confier une classe à une institutrice de peur qu'elle ne sache pas donner le goût de défendre leur patrie aux petits garçons. Mr Fomentèze trouvait cela ridicule. Sa fille, Célestine née le 20.05.1859 (qui épousera un Monsieur Denis originaire de St Briec) sera comme son père institutrice notamment à Saint Céré et à l'école Normale de Figeac et d'Agen. Elle écrira une belle lettre au descendant de l'horloger pour lui parler, entre autres choses, de la vie de son aïeul en exil. Elle rédigera également « les contes de tante Basiline » qui collecte des légendes du pays de Saint Céré, de Bretenoux et du Quercy. Elle prendra sa retraite dans la grande maison-école et sera enterrée en 1936 avec son conjoint dans le cimetière de Girac auprès de son père, de sa mère et de sa sœur.

C'est Mme Denis-Fomentèze qui cédera un terrain à la mairie de Girac pour la construction d'un cimetière car l'ancien construit autour de l'église, était devenu trop petit

Ils laissèrent 2 petites maisons à leurs bonnes, juste à côté de leur maison. Une des bonnes avait du mal à se déplacer, ils l'aidèrent à acquérir une petite voiture d'handicapé. Cette dame a également été la bonne du curé. A ce titre elle a fait le catéchisme à de nombreux petits giracois.

La grande maison-école fut réquisitionnée pendant la guerre 1939-1945 pour loger d'une part des réfugiés de l'exode et d'autre part un contrôleur du ravitaillement. Elle fut vendue en 1937 par Gabriel Carrayrou puis par la Famille qui la met également en vente cette année.

Lors du passage de la division « Das Reich » des habitants entendant le bruit des chars sont montés dans le pigeonnier pour essayer de voir ce qui se passait. Mais les chars ont fait demi-tour et n'ont pas pris le pont routier suspendu de peur qu'il eut été miné par les résistants ni le pont du chemin de fer qui était trop étroit (ils passeront plus loin la Dordogne à gué et iront à Beaulieu puis à Tulle où ils massacrèrent des résistants et des civils dont 99 pendus aux balcons et 149 déportés). Ils entendirent de leur observatoire, des tirs de mitrailleuse. C'était sans doute le malheureux Delpy (ancien sonneur de cloche qui était devenu sourd et n'avait pas entendu les allemands arriver), victime civile de leur passage qu'il faut rajouter aux 32 résistants et civils morts à Bretenoux pour avoir voulu ralentir cette colonne armée.

La vieille école s'est endormie mais la maison est toujours debout avec son fier pigeonnier, prêt à continuer d'observer ce qui se passe en bas de chez elle, sur la place du village où le four à pain aurait plein d'histoires à nous raconter si seulement il pouvait parler...

Résumé

Une école chargée d'histoire avec un instituteur « rouge »

Dans le bourg de Girac, une imposante bâtisse, dite école Fountèze interroge le randonneur. C'est une école construite dans la deuxième partie du 19^{ème} siècle, par Mr Fountèze instituteur révoqué en 1949 pour ses idées républicaines, socialistes et sa défense sans faille de la laïcité. Il a participé à l'insurrection de Bretenoux en 1848 et de Saint Céré, au lendemain du coup d'état de Napoléon Bonaparte en 1851. Il est parti en exil et est resté 7 ans à Londres pour échapper à sa condamnation à la déportation en Algérie. Quand il est revenu il a construit et créé une école républicaine avec pensionnaires. Il a enseigné en plus de l'enseignement classique, l'anglais et la musique. Il faisait également des promenades éducatives pour lesquelles il a rédigé une monographie sur le canton de Bretenoux. Il a transmis sa passion à sa fille qui est devenue institutrice de talent et a publié les contes de Tante Basiline qui reprend des légendes locales. Il meurt en 1887 et est enterré au cimetière de Girac.

Bibliographie :

- Opuscules pédagogiques par Jean Pierre Fountèze publié en 1881 et consultable à la bibliothèque nationale de France dont un chapitre autobiographique « Souvenirs d'un vieil instituteur »
- « Républicains de Girac sous le second empire : Jean Pierre Fountèze et ses amis » par Henri Soulié-Richard

- Lettre de Mlle Fountèze aux petits enfants de Mr Bailly horloger à Figeac et qui a vécu en exil avec son père. Retrouvable sur le site de « association1851 pour la mémoire des résistants républicains »
- Chronique de Saint Céré de la révolution à nos jours d'Henri Bressac qui rapporte des événements à partir d'un texte publié par Saint-Marty dans la revue Divonna de Cahors en 1927
- Décisions des commissions mixtes départementales et des commissions militaires de Paris. Site « des poursuivis du coup d'état de décembre 1851 ».
- Une insurrection à Saint Céré d'Edgar Auber Edition du Ver Luisant 2015
- Chronique de Saint Céré d'Henri Bressac Edition Le livre d'Histoire 2007
- Le pays de Saint Céré dans les soubresauts de l'Histoire Editions de L'esperluette 2012
- Notes d'histoire locale : Le Prud'homat de Castelnaud de Bretenoux de Joseph-Simon Gouzou écrit en 1952
- Au pays des quatre rivières de Jacques Juillet
- The english journal of Education du 1^{er} juillet 1858
- Biographie de « Blanqui, l'insurgé » d'Alain Decaux
- Biographie de « Blanqui, l'enfermé » de Gustave Geffroy
- article « Blanqui à Figeac » dans le journal du Lot du 21 mars 1871
- article sur Blanqui dans le magazine « Cère et Dordogne » n°96 de 2014
- article Le Quercy face aux événements nationaux du « Haut Quercy Magazine » n° 78 (mars 2007)
- compte rendu de conseil municipal de Bétaille dont des extraits sont publiés dans le magazine Terre et Encrier n°120 (été 2022)
- « Manuel général de l'instruction publique » de juillet 1885 et « bulletin administratif de l'instruction publique » pour une médaille d'argent de l'instruction primaire puis en 1887 sa nomination comme officier d'académie et également dans le « Journal du Lot » du 16.7.1887
- « journal de Toulouse politique et littéraire du 13.07.1885» Mr Fountèze reçoit une mention honorable à un concours sur la géographie lors d'une exposition sur la géographie en octobre 1884 à Toulouse.
- Légendes quercynaises racontées par Tante Basiline : Padirac, Sainte Spérie, le pont Valentré, Comment le meunier d'Estresse devint chevalier, le chemin de St Jacques, L'homme de la Lune (histoire de vigne à Cornac, Chapou, Calamane ou Puy l'évêque ?) Une aventure de Gargantua, les enfants du Meunier, à la veillée autrefois, la messe de minuit, Le vent, le loup et le renard qui fouillaient une vigne, la bête du pont de Madai. Ces contes font référence à des localités et spécialités locales ; Si on ne les trouve pas en bibliothèque ou librairie, on peut les lire sur <https://www.amis-quercynois.fr>
- état civil consultable en ligne sur le site des archives départementales

- « mémoire de Girac- Moments de fête dans la commune et la paroisse autrefois. » On y parle de l'harmonie municipale et d'un ancien élève de Mr Fountèze qui avait appris la musique dans l'école Fountèze par Henri Soulié-Richard
- Monographie de la commune de Girac par Jean Pierre Fountèze
- Retranscription de la page du cahier de doléances où l'on donne la liste des participant à la réunion à Girac retrouvée à la mairie de Girac.
- « Rosalie » roman autobiographique d'Ange Pechméja
- Histoire des crimes du 2 décembre par Victor Schoelcher

Suzanne Lagabriele mise à jour 07.07.2023